DEPARTEMENT DU CANTAL

COMMUNE DE SAINT MARTIN VALMEROUX

MONTAZ CANTAL AUVERGNE

sise au lieu dit "La Chaux de Revel"

PLAN DE BORNAGE
Projet d'aménagement

ECHELLE : 1/500
1cm=5m

Dressé par le CABINET CROS
Marie-Gaëlle GAUVAL-CROS
GEOMETRE EXPERT
3, rue du château St Etienne
15 000 - AURILLAC
Tel : 04.71.48.17.11
Email : geometre.expert@cabinet-cros.fr

Ref N° : 441-13
Plan N° : BO-3
Dossier informatique N° : 002226
DRESSE LE : 27.07.2020
MODIFIE LE : 08.11.2021

NOTA : Les coordonnées sont en CC45 et les altitudes en IGN69;
Limite cartoline existante précédemment à l'acte foncier visé;
Limite nouvelle définie dans l'acte foncier visé;
Limite de fait;
Application cadastrale, non définie contradictoirement, non garantie.
Piquets
Le point A correspond à la limite apparente.
Pour devenir certain il devra faire l'objet d'un bornage contradictoire.

Commune de SAINT-MARTIN VALMEROUX

Projet échange commune
S=230 m²

Projet échange commune
S=187 m²

COMMUNE
S=3a58 m²

Piquet
ZI 103
Mr. BESSON Serge
S=1294 m²

Mr. BESSON Serge
S=3ha51a37 m²
ZI 106

ZI.131
MONTAZ CANTAL AUVERGNE
S=3ha62a81 m²
~~ZI.102~~

ZI.132
MONTAZ CANTAL AUVERGNE
S=3ha59a88 m²

~~ZI.9~~

Mr. BESSON Serge
S=4772m²
ZI 104

Commune de SALERS

~~AB 56~~

ZI 7
Mr. BESSON Serges

Mr. MONTAZ Pascal
S=7a71 m²

ZI.133

ZI 105

Commune de SAINT-MARTIN VALMEROUX
S=4399 m²

Commune de SA
AB

Borne à supprimer

Tige fer

Peinture

Pierre

Borne

Piquet

R=107m

45.20

41.11

59.09

33.86

11.16

12.26

13.54